

UN APERCU DE L'AVIFAUNE DE LA FORET DU GAVRE

BILAN DES OBSERVATIONS DE 1986 A 1992

La forêt du Gâvre est l'un des massifs forestiers les plus importants du département avec 4 456 ha, mais ce milieu calme (hors chasse !) et agréable, reste malgré tout un milieu difficile pour l'observation de nombreuses espèces d'oiseaux. Dans le compte-rendu suivant, nous ne pourrions traiter que les quelques espèces pour lesquelles nous avons eu un suivi plus régulier.

I - PRESENTATION DE LA FORET

1) HISTORIQUE

Cette ancienne forêt des Ducs de Bretagne fut rattachée à la couronne de France par le mariage de la Duchesse Anne au roi Charles VIII, ensuite elle fut incorporée au domaine privé de l'Etat en 1791 et elle est restée forêt domaniale.

Elle est actuellement gérée par l'Office National des Forêts (O.N.F.).

2) ETAT DE LA FORET

- Peuplements

Années	1858 (ha)	1958 (ha)	1980 (ha)	1992 (ha)
Feuillus	2 831	2 584	2 460	2 450
Résineux et mixtes	295	1 691	1 940	1 976
Vides	1 344	156	26	0
M.F. et divers	11	21	30	30
TOTAL	4 482	4 453	4 456	4 456

- Après une augmentation des surfaces en résineux, on constate actuellement une certaine stabilité : les terrains semés ou plantés en résineux sont souvent de sols pauvres. On a même fait des essais de plantations de feuillus dans des parcelles autrefois en résineux, ce qui est plutôt encourageant.

- Les feuillus sont pour 45 % de la forêt des Chênes sessiles et 10 % des Chênes pédonculés.
- Les résineux sont pour 23 % des Pins sylvestres et pour 17 % des Pins maritimes.
- Le reste étant des essences en mélange avec du hêtre, du châtaignier, du charme et du bouleau.

3) OBSERVER EN FORET

Le relief de la forêt oscille entre 25 et 60 m ; cette relative platitude explique la difficulté pour observer un large secteur et suivre notamment les rapaces. Pour le reste, le meilleur « moyen d'observation » reste l'oreille et, là, une bonne paire de jumelles n'y change rien. Un bon magnéto reste aussi très utile.

Il nous est assez difficile de comptabiliser le nombre de nos sorties, ainsi que la durée, car une sortie en forêt est très souvent une sortie familiale et ce n'est parfois qu'un simple passage.

II - LES OBSERVATIONS

1) LES RAPACES (sans doute le groupe le mieux suivi)

* La Buse variable (*Buteo buteo*)

Le rapace le plus commun et le plus régulier, on peut l'observer toute l'année. La buse est cependant un peu moins fréquente l'hiver, préférant de meilleurs terrains de chasse en bocage. Mais dès la fin de l'hiver, en février, on peut voir plusieurs oiseaux profiter des ascendances par les belles journées ensoleillées, on a pu ainsi compter jusqu'à 10 oiseaux planant ensemble au-dessus d'une futaie. A partir de ce moment-là, le couple commence à parader en miaulant au-dessus de la parcelle choisie.

Il paraît vraisemblable d'estimer le nombre de couples nicheurs entre 25 et 30, ce qui représente environ 1 couple pour 180 ha. Un bon nombre occupe les futaies de chênes ou de pins situées en lisière et il n'est pas rare de trouver 2 aires distantes d'une centaine de mètres dans ces parcelles ; d'autres n'hésitent pas à s'installer en plein cœur du massif forestier, mais toujours près d'une zone dégagée (coupe ou parcelle en régénération).

La buse reste souvent fidèle aux mêmes aires et s'accommode des coupes d'éclaircissement jusqu'à l'abattage définitif de l'arbre. Les effectifs paraissent stables et, pour l'instant aucune menace ne pèse sur cette espèce.

* Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Les premières bondrées arrivent au Gâvre généralement au début mai. Par les belles journées, on peut les voir parader : siffler et battre les ailes en « papillon ». La plupart du temps, elles sont souvent assez discrètes car les couples arrivent formés et les bondrées aperçues plongent vite à couvert dans les futaies très feuillues à cette époque, si bien que nous n'avons pas encore pu suivre précisément une nidification. Chaque année, d'après les contacts que nous avons dans des points dispersés de la forêt, on peut estimer la population entre 5 et 10 couples nicheurs.

A partir d'août, elles se font plus rares et les dernières observations se situent le 30 août.

Pour ce rapace aussi, on ne voit pas de menace immédiate.

* Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*)

Les contacts avec ce rapace sont assez peu nombreux et il sera difficile d'avoir des données précises. En effet, on l'observe bien au tout début du printemps lorsqu'il parade et tournoie dans le ciel, mais cela se termine toujours par de longs piqués qui l'emmènent loin. On peut malgré tout estimer que 2 couples, au moins, vivent sur la forêt, assez éloignés l'un de l'autre, puisque l'un est au Nord et l'autre au Sud. (Les données sur ce rapace seront les bienvenues !).

* Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

Ce rapace, aussi, demeure difficile à observer, les contacts en forêt sont peu fréquents. On l'observe surtout au tout début du printemps lorsqu'il parade mais vraiment en bordure de forêt. Il est nicheur certain dans des futaies de pins, en lisière et au bord d'une allée ou d'un espace découvert.

Actuellement, il nous est impossible d'avoir une idée de la densité, sans doute chasse-t-il le plus souvent dans le bocage ? L'hiver, par contre, à la tombée de la nuit, il « hante » les dortoirs de petits passereaux en longeant les chemins.

* Milan noir (*Milvus nigrans*)

Le premier Milan noir arrive habituellement en avril (première donnée le 11 avril). A partir de ce moment, on peut l'observer régulièrement notamment lorsqu'il prend ses ascendances pour s'élever très haut.

Quant à sa nidification, elle est prouvée (une aire trouvée par Y. TREVoux), mais il semblerait que peu de couples nichent en forêt (moins de 5). Des oiseaux non nicheurs survolent aussi le sud de la forêt venant de la décharge voisine de Plélan où l'on peut voir parfois une dizaine d'individus.

* Busard St-Martin (Circus cyaneus)

Au cours de la première quinzaine d'avril, les Busards St-Martin commencent leur parade avec nombre de figures acrobatiques et passages de proies. Habituellement, ces parades ont lieu au-dessus des parcelles de nidification : c'est-à-dire des parcelles de jeunes pins dont la hauteur varie entre 4 et 7 m. Dans ces parcelles, ils choisissent un coin un peu plus clair au milieu des Callunes et de la Molinie. Les quelques aires surveillées donnaient à l'envol 4 jeunes, et plus rarement 2. Dans les sites favorables, il n'est pas rare de trouver 2 couples assez proches l'un de l'autre (entre 200 et 300 m). Le suivi régulier de ce rapace nous permet de dire qu'il y a au moins 15 couples nicheurs sur la forêt avec une légère et régulière augmentation chaque année. L'importance de la population nicheuse confère à la forêt du Gâvre un intérêt communautaire au sein de l'Europe. (Directive Oiseaux 79-409).

À la fin du mois de septembre, les busards se regroupent en remises ou dortoirs. Sur la forêt du Gâvre, il paraît difficile de dégager des règles ou des habitudes. En effet, en 1986, on trouve un dortoir régulier avec 15 oiseaux et 2 remises avec de 5 à 7 oiseaux. En 1987, 1988, 1989 et peut-être 1990 (manque de suivi), on note les oiseaux dispersés sur 5 ou 6 remises avec moins de 5 oiseaux, puis pour 1991-1992, on retrouve un nouveau dortoir avec un maximum de 18 oiseaux. En conclusion, on peut penser qu'au moins une trentaine d'oiseaux passent leur nuit en forêt. Les parcelles occupées sont toutes identiques à savoir une parcelle de jeunes pins entourée de grandes zones dégagées (coupes et parcelles en régénération). D'autre part, l'apport d'oiseaux migrateurs hivernants n'est pas démontré.

Ce rapace semble bien apprécier le milieu forestier : mélange de hautes futaies entrecoupées de zones plus claires, les terrains de chasse se trouvant à proximité, dans un bocage calme et peu éloigné.

* Busard cendré (Circus pygargus)

Avant 1986, le Busard cendré avait déjà été observé, mais en juillet 1986, nous avons pu découvrir un couple nicheur avec 4 juvéniles. En 1987, nouvelle nidification, en 1988 on note 5 juvéniles, en 1989 toujours une aire avec 3 juvéniles. En 1990

et 1992, on note la présence d'un mâle sur le site, mais il n'y a pas eu nidification. Le seul couple nicheur a toujours occupé le même site : une lande basse avec quelques arbres clairsemés. Il a même partagé la parcelle avec un couple de Busard St-Martin qui nichait tout près, à une centaine de mètres environ.

Sauf en 1988, où l'on a pu observer un mâle avec deux femelles, il n'y a toujours eu qu'un seul couple. Pourquoi ne niche-t-il plus ? On peut supposer que le site occupé situé en lisière n'offre plus la tranquillité nécessaire.

* Faucon hobereau (Falco subbuteo)

Les premiers Faucons hobereaux arrivent généralement au début du mois de mai, cependant notre première donnée est du 15 avril. Peu de temps après leur arrivée, ils commencent leur parade près des parcelles de nidification qui sont de hautes futaies de pins, bordées de grands espaces libres. Les mêmes sites sont réoccupés chaque année.

Un suivi précis n'a pas encore été fait pour cette espèce, mais on a trouvé 5 couples sûrs ; d'autre part, étant donné le nombre de contacts autres, tout laisse à penser qu'il y en a sûrement plus.

Fin août, les familles de hobereaux se manifestent bruyamment au sommet des arbres. Ensuite, ils partent en migration, l'observation la plus tardive étant notée le 22 septembre.

Actuellement, il est difficile de se prononcer sur l'évolution de cette espèce, les effectifs ne semblent pas progresser.

* Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)

La forêt n'est pas un site privilégié pour le Faucon crécerelle ; cependant, on trouve quelques couples qui nichent au bord des grandes futaies, dans les parcelles bordées de grandes surfaces en semis ou en très jeunes plantations. Il y trouve là un terrain de chasse favorable.

LES RAPACES NOCTURNES

* Chouette hulotte (Strix aluco)

La Chouette hulotte est présente toute l'année en forêt et dès la fin septembre, à la tombée de la nuit, la forêt résonne des cris des jeunes qui font des «vocalises» en même temps que brame le cerf. L'activité s'intensifie à partir de décembre et surtout en janvier et février.

Nous avons effectué une enquête au début de l'année 1992, c'est-à-dire 5 sorties de 21h30 à 23h30. Nous avons sillonné toute la forêt en plaçant nos points d'écoute environ tous les kilomètres. Nous avons noté tous les chants spontanés, mais pour avoir une idée plus précise de la densité, nous avons parfois semé la zizanie dans les ménages (de chouettes, bien sûr !) en utilisant un magnéto. Résultats : nous avons recensé 33 couples et 47 mâles chanteurs cantonnés et l'on peut donc supposer l'effectif à 80 couples, ce qui donne une densité intéressante de 1 couple pour 55,68 ha.

Les couples occupent généralement les parcelles de grandes futaies avec des chênes de plus de 120 ans ou des pins de plus de 100 ans. Dans certaines parcelles, la concurrence est vive car les couples semblent assez près les uns des autres.

Les vieux arbres morts ou «troués» se font de plus en plus rares si bien que la chouette doit sûrement occuper de vieux nids de corneille ou autres.

* Hibou moyen-duc (Asio otus)

Ce hibou n'a été trouvé nicheur qu'à 2 reprises seulement, en lisière, au sommet de hauts Pins sylvestres. Lors de nos sorties nocturnes, nous n'avons pas eu d'autres contacts. Par contre, on le rencontre plus fréquemment dans le bocage proche. On peut donc penser qu'il est peu abondant en forêt, une étude plus approfondie reste à faire pour savoir s'il niche tout autour de la forêt.

2) LES PICS

* Pic noir (Dryocopus martius)

Le Pic noir est nicheur en Loire-Atlantique depuis 1984 en forêt de Vioreau (MONNIER, 1984), mais en forêt du Gâvre la nidification n'a été prouvée qu'en 1987, cependant, plusieurs cavités typiques nous permettent de penser qu'il a dû nicher précédemment. Depuis cette date, c'est un nicheur régulier et de 2 couples suivis en 1988, nous sommes passés à 4 couples nicheurs sûrs, et probablement 5.

Il occupe les mêmes sites chaque printemps et parfois la même cavité. Ce sont des parcelles de hautes futaies de chênes âgés de plus de 150 ans.

La forêt peut-elle accueillir plus de Pics noirs ? Affaire à suivre...



* air connu, d'après la
MAXIME du LEFORESTIER bien sûr

* Pic cendré (*Picus canus*)

A la fin des années 1980, ce pic n'était pas rare en forêt, lors de la sortie concertée G.O.L.A. de 1984, 5 couples et 2 oiseaux isolés avaient été contactés. Cependant, il n'a pas été trouvé pendant la dernière sortie concertée de 1989. Depuis cette date, nous n'avons eu qu'un contact sûr en janvier 1990. En l'état actuel, il est difficile d'expliquer sa rareté, voire sa disparition de ce massif forestier.

* Pic vert (*Picus viridis*)

Ce pic plus campagnard que forestier est assez commun dans la forêt et on le rencontre régulièrement dans les futaies de chênes, où il apprécie beaucoup les vieilles souches.

Pour ce pic, aucune étude particulière n'a été faite,

mais il est raisonnable d'estimer l'effectif à au moins une quinzaine de couples.

* Pic mar (*Dendrocopos medius*)

On pourra se référer aux bulletins du G.O.L.A. n° 2 (RECORBET, 1984 et 1990) et n° 11 où figure le compte-rendu de deux sorties concertées. La densité de Pic mar est assez intéressante puisque l'on trouve environ un couple pour 30 ha. Il affectionne particulièrement les grandes futaies avec des feuillus de plus de 100 ans. L'importance de la population lui confère un intérêt communautaire dans la C.E.E. (Directive Oiseaux 79-409).

* Pic épéche (*Dendrocopos major*)

Pour ce pic, la dernière sortie concertée faisait état de 25 contacts pour 1 420 ha couverts. Il est donc bien représenté et on le trouve un peu dans tous les types de milieux même dans les résineux.

* Pic épéchette (*Dendrocopos minor*)

Ce petit pic n'est pas très abondant en forêt, souvent il recherche les grandes futaies relativement claires. Pour une sortie concertée, on a contacté 12 individus sur 1 420 ha, soit près de 1/4 de la forêt. Une étude plus poussée nous permettrait, peut-être, d'extrapoler.

REMARQUE : Il est intéressant de parler de cohabitation puisque nous avons trouvé nicheurs dans une même parcelle d'une dizaine d'hectares un couple de Pics noirs, un couple de Pics verts, un couple de Pics mars, un couple de Pics épèches et un couple de Pics épéchettes. C'est une parcelle type, une haute futaie avec de vieux chênes de 200 ans, des arbres morts, des parties claires, des allées en bordures ..., tout cela correspondant aux différents biotopes des pics notés.

* Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)

Pour nous, cet oiseau reste extrêmement rare, puisque nous n'avons eu qu'un seul contact au début mai 1990 pour un chanteur qui n'a pu être observé qu'une seule fois. A chercher.

3) AUTRES ESPECES REMARQUABLES (très subjectif!)

* Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Une écoute le 10 juin 1992 en soirée nous a permis de

compter 10 chanteurs cantonnés dans des points assez différents pour nous laisser supposer 10 couples. Ce comptage ne couvrait que la partie nord, c'est-à-dire un peu moins du 1/4 de la forêt.

A chaque observation, on constate qu'il occupe toujours le même type de milieu : ces parcelles en régénération avec des pins ou des feuillus peu élevés, moins de 5 m, en bordure de futaies où les arbres de la lisière lui font un perchoir avant de partir se poser sur le chemin ou même sur les routes bitumées. D'après les autres contacts que nous avons eus dans des secteurs différents, nous pensons qu'il doit occuper tous les sites favorables. Il reste à vérifier qu'une quarantaine de couples niche en forêt.

L'engoulevent arrive au début mai où il commence à parader. Les derniers oiseaux sont vus au début septembre.

* Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*)

Les premiers loriots arrivent habituellement fin avril (première donnée le 24). A cette époque, on peut les contacter facilement lorsqu'ils chantent. Nous n'avons pas fait de comptage rigoureux pour cette espèce, mais il semblerait que les effectifs soient assez variables suivant les années (à confirmer).

Raisonnablement, une vingtaine de couples niche en forêt. Dès la mi-juillet, les jeunes se dispersent et il devient alors difficile de les observer.

* Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)

Cette Pie-grièche qui n'est pas donnée nicheuse en Loire-Atlantique, ne se reproduit pas dans les Pays de la Loire. En forêts, nous l'avons observée 3 hivers :

- un oiseau a hiverné du 19/12/1987 au 09/03/1988,
- un autre a hiverné du 16/11/1991 au 08/12/1991,
- un autre a été observé le 31/10/1992.

A chaque fois, on a vu cet oiseau dans le même secteur : une zone dégagée avec une clôture ou des arbres peu élevés à proximité d'un semis ou d'une jeune plantation. Il hiverne généralement seul, mais sans doute, peut-on voir d'autres individus sur l'ensemble de la forêt ?

* Beccroisé des sapins (*Loxia curvirostra*)

Cet oiseau est observé de temps en temps en petits nombres et exceptionnellement plus de 100 oiseaux le 13/04/1984, on l'observe au printemps. On a même des données en été pour un couple et un jeune le 23/07/1985 et une femelle avec

un jeune le 13/07/1986 mais ceci ne suffit pas à affirmer que cet oiseau est nicheur.

* **Rougequeue à front blanc** (*Phoenicurus phoenicurus*)

Ce bel oiseau discret niche chaque année, mais il semble peu abondant, nous n'avons pu suivre que 2 couples simultanément.

Il conviendrait aussi de citer des oiseaux nicheurs comme la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) et la Mésange noire (*Parus ater*), mais nous avons assez peu de données sur ces espèces malgré tout peu communes.

4) AUTRES ESPECES NICHEUSES

Il est difficile, ici, de parler de toutes les espèces nicheuses, en effet, nous en avons recensé 70 : des Fauvettes grisettes, Fauvettes pitchous, Fauvettes des jardins, des Fauvettes à tête noire, des Hypolaïs polyglottes aux Mésanges bleues, charbonnières, huppées, nonnettes et à longuequeue en passant par les Pouillots véloces, fitis, de Bonnelli et siffleurs, ainsi que les Sittelles torchepots et les Grimpereaux des jardins... On pourrait aussi mentionner les bandes de Roitelets huppés et triple-bandeau qui sont facilement observables l'hiver mais plus discrètes l'été.

Pour certaines espèces, le statut reste à préciser. Pour le Grosbec, les observations que nous avons ne nous permettent pas de dire s'il est nicheur. De même, pour la Bécasse des bois, nous savons qu'elle hiverne, le tableau de chasse fait état de 600 oiseaux tués pendant la saison 1991/1992, par contre, nous n'avons qu'une donnée en période de reproduction. De même, les contacts avec le Pigeon colombin sont trop peu nombreux pour avoir suffisamment de renseignements sur cette espèce.

5) LA FORET DORTOIR

A part le Gobe-mouche noir qui ne fait que passer à la fin août et au début septembre, ainsi que le Tarin des aulnes, beaucoup de nos passereaux hivernants se regroupent en forêt pour dormir. Dans les parcelles en régénération constituant un fourré, dès la tombée de la nuit, on voit arriver des bandes de plusieurs dizaines de Pipits farlouses, de Verdiers, de Chardonnerets, de Pinsons des arbres avec parfois des Pinsons du Nord, des Bergeronnettes grises parmi lesquelles se mélangent quelques Bergeronnettes de Yarrell. Localement s'installent des dortoirs de Bruants des roseaux, de Grives draines et litornes.

6) LES ESPECES RARES OU A CHERCHER

On notera une observation d'un Merle à plastron le 03/10/1986 en migration.

Il faut aussi parler du Circaète Jean-le-blanc que M. BLANDIN donne nicheur en forêt du Gâvre dans son «Catalogue des Oiseaux» de 1864. Depuis, nous avons beaucoup cherché suite à quelques bruits faisant état de sa présence chaque été depuis 2 ans. Nous y avons cru un instant lors d'une sortie «Journée européenne», quand nous avons vu la silhouette d'un rapace tenant dans ses serres un long serpent, malheureusement c'était notre buse qui assurait le ravitaillement de sa nichée.

Le Grimpereau des bois s'approche ! Il est signalé dans des forêts d'Ille-et-Vilaine, il faut donc être vigilant.

III - CONCLUSION

A la lecture de ce compte-rendu, nous pensons que chacun retiendra la richesse de ce site, tant dans la diversité puisqu'on a pu observer plus de 80 espèces dont 70 nicheuses, que dans la qualité avec quelques espèces peu communes.

Depuis 1991 la forêt du Gavre est inventoriée par la C.E.E. comme zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO). A ce titre les zones de protection spéciales (ZPS) pourraient être désignées pour assurer la pérennité de ce patrimoine.

On pourra aussi se rendre compte du travail qu'il reste à faire pour avoir davantage de renseignements sur certaines espèces : leur densité, leur répartition, leur évolution, ...

Ce type de milieu a priori difficile et ingrat réserve souvent de belles surprises et mériterait d'être encore mieux suivi. A ce propos, toutes les données seront les bienvenues.

IV - LA FORET, L'O.N.F. ET LE G.O.L.A.

Jusqu'ici, la forêt était surtout le domaine des forestiers, avec pour principal but la production de bois. En tant que forêt domaniale, elle était ouverte à tous et aux chasseurs.

Actuellement, l'O.N.F. a réalisé des sentiers pédagogiques, aux tracés discutables, mais ils ont le mérite d'expliquer la forêt aux enfants. Toujours dans le souci de faire venir un plus large public, on a créé un parcours sportif, puis deux parcours V.T.T. sans parler des sentiers équestres : jusqu'où ira-t-on ? On nous a assuré que l'on en restera là. D'autre part, à certaines périodes de l'automne et de l'hiver, il y a de la chasse 6 jours sur

7 et même le dimanche : cela va de la chasse à courre à la chasse au fusil.

Plus grave, de 1986 à 2010, l'O.N.F. a abattu ou va abattre 1 185,40 ha, soit le 1/4 de la forêt, il conviendra d'être vigilant et veiller à ce que l'on maintienne un paysage «forestier» sur l'ensemble du site qui soit encore accueillant pour tous les oiseaux. Il est vrai que dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, lorsqu'on a cessé de faire pâturer les animaux domestiques en forêt, on a semé beaucoup de Pins sylvestres notamment, et plus de 100 ans après, «il faut les abattre pour avoir un bon bois». Problème : doit-on abattre systématiquement les arbres arrivés à maturité ? Peut-on trouver des compromis pour maintenir certaines parcelles naturellement riches au détriment d'un «bon bois» ? (Ex. : le Pic mar est très lié aux vieilles futaies de feuillus).

On doit quand même parler des points positifs puisque après quelques contacts avec les responsables, la LPO/G.O.L.A. est maintenant connue et reconnue auprès de l'O.N.F. qui prend peu à peu conscience de ses richesses naturelles. En accord avec les responsables locaux, nous sommes intervenus auprès de la Direction pour accélérer la mise en place de barrières qui limiteront l'accès de la forêt et éviteront un trop grand dérangement au niveau des oiseaux et surtout au niveau des mammifères.

Il reste à étudier en concertation avec l'ONF la mise en place de zones de réserve biologique domaniales de surface suffisante pour répondre aux directives européennes et instaurer ainsi des zones de protection spéciales.

Bibliographie

- Bulletins du G.O.L.A.,
- Connaissances actuelles sur l'avifaune (Y. TREVoux),
- GOLA - Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^{ème} siècle à nos jours, 1992.
- Ministère de l'environnement (1992) Inventaire français de Zone de Grand Intérêt pour la conservation des oiseaux sauvages dans la CEE.

Remerciements

J.P. LEROUX pour sa collaboration aux différentes enquêtes et pour des données complémentaires.

A. et J.P. MEROT
10 Route de Rennes
44170 NOZAY